

	<p style="text-align: right;">Date : 21/08/2007</p> <p>Effective partnerships in parliamentary libraries and research services: a strategic intervention for survival in the 21st century</p> <p>Innocent Rugambwa Parliament of Uganda Kampala Uganda</p> <p>traduit par : Dominique Martel (EBSI, Université de Montréal, Canada) Dominique.martel@umontreal.ca</p>
<p>Meeting:</p>	<p>102 Library and Research Services for Parliaments</p>
<p>Simultaneous Interpretation:</p>	<p>No</p>
<p style="text-align: center;">WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 19-23 August 2007, Durban, South Africa http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm</p>	

Résumé :

Quand un parlement établit un service de bibliothèque et de recherche ou améliore la capacité et l'envergure d'un service existant déjà, il peut lui être très utile de s'appuyer sur l'expérience de ses homologues internationaux et des partenariats avec les parties concernées. Chaque secteur de la société a un rôle spécifique à jouer et des ressources à partager. Ce document explore les possibilités qui existent de nouer des partenariats efficaces entre les services de bibliothèque et de recherche parlementaires et les parties concernées dans le but d'appliquer les meilleures pratiques qui soient. Les exemples de partenariats cités font référence au Parlement de l'Ouganda.

1.0 Introduction :

Dans un système parlementaire démocratique, les élus ont besoin d'avoir en temps utile des informations objectives et factuelles en vue de prendre des décisions éclairées et d'assurer la responsabilité de l'exécutif vis-à-vis la législature. Cela présuppose que le parlement ait ses propres sources d'informations et systèmes de gestion de l'information, indépendantes du pouvoir exécutif. Presque toutes les organisations utilisent une forme ou une autre de partage de ressources par le biais de réseaux ou de partenariats à l'interne ou même à l'externe afin de joindre la société planétaire. Il existe un réel besoin d'accéder à des sources d'information autres que celles disponibles à l'intérieur d'un

établissement, d'une région ou d'un pays. Il existe aussi un besoin de joindre d'autres collègues et de communiquer avec eux d'une façon plus rapide et plus efficace.

Avec l'expansion phénoménale, en ampleur et en portée, de la sphère de rayonnement du gouvernement, il est devenu impossible pour le législateur moderne qui doit mener à bien ses tâches d'êlu d'être autonome en matière d'information. La situation nécessite l'établissement non seulement d'une bibliothèque bien approvisionnée mais aussi d'un service de référence et de recherche vers lequel les élus parlementaires pourront toujours se tourner pour recevoir aide et appui.

À une époque où les changements technologiques s'accélèrent, il serait surprenant que les parlements, ces institutions essentielles à la représentation démocratique, ne suivent pas le courant. La gestion de l'information est un bon exemple de secteur particulièrement touché par cette croissance. Nous vivons dans la société de l'information. Il est clair qu'un électorat et un corps législatif bien informés sont des atouts inestimables pour le succès de la démocratie.

2.0 Besoin de partenariats pour les services de bibliothèque et de recherche

- Le concept de partenariat implique l'abolition d'obstacles au partage des ressources informationnelles et le libre accès de la clientèle aux ressources planétaires de perfectionnement du savoir;
- Aucun parlement ne peut se considérer autosuffisant en ce qui a trait aux info-ressources;
- La motivation naît du désir d'améliorer, de revitaliser et de renforcer les services de bibliothèque et de recherche, surtout dans les pays en développement, en partageant des ressources, des données, des fonctions, du personnel et des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- Le concept prévoit l'harmonisation des compétences requises;
- Il prévoit aussi l'établissement d'une synergie avec les parties concernées et le partage des ressources.

3.0 Requêtes pour les partenariats :

L'utilisation répandue du courrier électronique, de l'Internet et des Intranets caractérise le développement des informations technologiques (TI). Il est évident que les technologies naissantes sont utilisées pour améliorer la gestion de l'information et sa dissémination entre les parlements et ce, à travers le monde.

Le courrier électronique est un outil efficace qui améliore la communication entre individus, groupes et organisations. Il permet aux bibliothèques et aux centres de recherche parlementaires d'optimiser le partage des ressources informationnelles avec d'autres institutions et d'offrir des services de référence rapides; il diminue les frais d'affranchissement et facilite la correspondance. L'Internet permet d'accomplir en ligne les fonctions de bibliothèque et de recherche habituelles suivantes: acquisition de nouveau matériel d'information, création d'archives sur le Web/ magasins institutionnels; marketing de produits et services d'information; services de recherche via la navigation sur le Web, etc.

À partir de l'expérience de pays comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Inde, l'Ouganda, etc., le potentiel des TIC a été exploité pour améliorer la gestion de l'information dans les bibliothèques parlementaires. L'accent a surtout été mis sur la création de bases de données afin de répondre aux besoins croissants d'information objective et non partisane.

4.0 Partenariats avec les organisations internationales et les associations parlementaires

Les organisations internationales et les associations parlementaires sont devenues des outils importants de dissémination d'information et de bonnes pratiques. Par exemple, l'Union interparlementaire et l'Association parlementaire du Commonwealth produisent beaucoup de documentation (travaux de congrès, résultats d'élections à l'échelle planétaire, annuaires de parlements, etc.) qui ont enrichi la banque de ressources d'information du Parlement de l'Ouganda.

4.1 La Fédération internationale des associations de bibliothèques (FIAB/IFLA), organisme bibliothécaire international prééminent, permet au personnel des bibliothèques et des services de recherche parlementaires du monde entier de se rencontrer annuellement. La Section des services de bibliothèque et de recherche de l'IFLA offre aux participants une occasion précieuse de partager leur vaste expérience et de faire connaître les pratiques exemplaires.

4.2 L'AWEPA (L'Association des parlementaires européens pour l'Afrique) œuvre pour la démocratisation et le respect des droits de la personne en appuyant le fonctionnement des parlements africains. Plusieurs ateliers facilités par l'AWEPA-Ouganda ont permis au personnel du Service de bibliothèque et de recherche du Parlement d'acquérir des connaissances et compétences en matière de veille et d'évaluation des programmes gouvernementaux; de méthodes de recherche; d'analyse de projets de loi et de politiques; de boîte à outils parlementaire VIH/SIDA; de développement d'un système de gestion de recherche de l'information, etc.

4.3 La Banque mondiale

En tant qu'élément de son programme de gouvernance, la division de la réforme économique et de la lutte à la pauvreté de l'Institut de la Banque mondiale a cherché à renforcer les pratiques de surveillance parlementaires en améliorant les fonctions de représentation du gouvernement et de transparence vis-à-vis son électorat. Des efforts ont été faits pour promouvoir un plus grand accès à l'information en tant qu'élément clé d'une bonne gouvernance. Depuis l'an 2000, la bibliothèque parlementaire de l'Ouganda bénéficie du programme de bibliothèque de dépôt régional de la Banque mondiale. Les publications de la Banque mondiale ayant trait aux régions d'Afrique sont déposées à la bibliothèque du Parlement (sans frais).

4.4 Les Nations Unies

Sous l'égide du projet du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), la bibliothèque parlementaire de l'Ouganda a acquis dix ordinateurs pour que les députés, entre autres, puissent accéder à l'Internet. Dix autres ordinateurs ont été installés à l'extérieur de la bibliothèque pour leur en faciliter encore davantage

l'accès. Un logiciel de bibliothèque intégré, connu sous le nom de Koha, a été installé afin d'accélérer la gestion de l'information et générer des rapports.

4.5 La Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies

Les rencontres du Comité de l'information pour le développement (CODI) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies se tiennent tous les deux ans à Addis Abeba en Éthiopie. Elles ont servi de forum de discussion sur les éléments majeurs qui touchent les bibliothèques et les services d'information de l'Afrique. Le directeur du Service de bibliothèque et de recherche du Parlement ougandais a participé en deux occasions à ces rencontres.

4.6 Réseau Africain de Bibliothèques Virtuelles et d'Information (AVLIN)

AVLIN est un réseau internet de ressources et de services d'information et de connaissances formant une toile de bibliothèques virtuelles et d'échanges de connaissances qui va relier les bibliothèques africaines, les centres d'information et les réseaux spécialisés. Plateforme améliorée de connaissance et d'information pour chercheurs et décideurs, AVLIN sera accessible aux gens de la région et à ceux qui travaillent dans le domaine des ressources d'information des secteurs du développement africain. (<http://www.uneca.org/disd/library/AVLIN/about.htm>).

L'objectif principal d'AVLIN est d'aider à éliminer le fossé numérique entre l'Afrique et les pays industrialisés :

1. en permettant l'accès aux documents et rapports de politiques, aux bases de données bibliographiques, aux informations générales, aux profils institutionnels et profils d'experts des universités africaines, des institutions de recherche, des bibliothèques et des centres d'information;
2. en rehaussant aux niveaux institutionnels, nationaux et régionaux les capacités de développement de services de bibliothèques virtuelles intégrées;
3. en faisant la promotion de la coopération régionale en matière de développement et de standardisation de systèmes de bibliothèques virtuelles;
4. en facilitant les activités de recherche et de développement autant dans la création d'infrastructures que dans le développement de bibliothèques numériques et virtuelles.

4.6.1 Cadre d'exploitation

AVLIN est un projet collaboratif de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), d'autres institutions régionales intéressées et de la communauté des bibliothèques africaines :

1. Ses partenaires et ses participants seront propriétaires du contenu, du matériel et des logiciels maison, des stratégies opérationnelles et des ressources humaines.

La CEA jouera un rôle d'intégration et de facilitation;

2. L'appartenance et la participation se feront sur une base volontaire;
3. Les efforts d'implantation viseront l'homogénéité entre projets reliés et initiatives de la CEA, par exemple, l'initiative de la Société africaine de l'information(AISI) et le African Knowledge Network Forum (AKNF);
4. Une attention particulière sera accordée aux capacités de développement aux niveaux institutionnels, nationaux et régionaux; à la coopération régionale en matière de développement et de normalisation de systèmes; à la collaboration aux activités de recherche et de développement autant dans la création d'infrastructures que dans le développement de bibliothèques numériques et virtuelles.

4.6.2 Cadre technique

AVLIN sera un système de distribution réseau, c'est-à-dire que ses bases de données de ressources informationnelles ne seront pas toutes chargées sur le système d'ordinateur d'un seul établissement :

1. Les bases de données, les bibliothèques numériques ainsi que les autres services et ressources d'information disponibles seront situés et exploités localement, mais branchés à Internet;
2. AVLIN procurera les interfaces nécessaires pour permettre l'accès aux différentes bibliothèques virtuelles, aux services d'échange du savoir et à d'autres réseaux d'information;
3. La conformation physique d'AVLIN rassemblera des moteurs de recherche puissants, des logiciels de collaboration, des moteurs d'échange du savoir et des liens à une variété d'objectifs et de plateformes en matière d'information;
4. On y traitera l'information sur les différents secteurs économiques et sociaux incluant l'agriculture, la population, l'éducation, les transports et la communication, la santé et l'environnement ainsi que toute autre question d'actualité.

4.6.3 Contrats d'association (partenariats)

La CEA créera des liens de collaboration étroits avec les organisations qui s'intéressent au développement de l'information et au réseautage institutionnel. La collaboration avec un éventail varié d'institutions africaines incluant l'Union Africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD) et l'Association des Universités Africaines (AAU) ainsi que les centres d'excellence internationaux et multilatéraux de création dans le secteur de développement sera aussi encouragée.

4.7 Partenariats dans le cadre de l'APLESA

Depuis sa création en 1994, l'APLESA a permis la mise en commun et l'échange de ressources informationnelles à ses parlements membres : l'Angola, le Botswana, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Chacun de ces parlements encourage son personnel à participer aux activités de l'APLESA.

APLESA, en partenariat avec la Chambre des communes du Royaume-Uni, SABINET et le Parlement finlandais, a organisé un atelier sur la Gestion de l'information ainsi qu'une conférence annuelle qui a eu lieu du 19 au 23 juillet 1999 à Windhoek en Namibie. Vingt-trois bibliothécaires de douze parlements membres ont bénéficié de cet apprentissage. En partenariat avec le Centre parlementaire du Canada, le site Web APLESA a été créé; l'APLESA Strategic Planning Workshop a eu lieu à Kampala en Ouganda du 30 juillet au 3 août 2001 (quatorze chercheurs et bibliothécaires de treize parlements membres y ont participé); et le logo de l'APLESA ainsi que le répertoire des membres ont été conçus.

4.8 La Chambre des communes

En partenariat avec la bibliothèque de la Chambre des communes du Royaume-Uni, le bibliothécaire du Parlement de l'Ouganda a assisté à la pré-conférence de Londres et à la conférence de Glasgow en août 2002. Dans le même ordre d'idée, la bibliothèque de la Chambre des communes a prodigué son soutien au directeur du Service de bibliothèque et de recherche du Parlement ougandais pour la présentation de son document à la pré-conférence de l'IFLA ainsi que pour sa participation à la conférence même à Séoul, en Corée du Sud, en août 2006. Un stage a aussi été organisé pour permettre au personnel du Service de bibliothèque et de recherche de tirer profit de l'expérience de la Chambre des communes.

4.9 Le British Council

Le personnel du Service de bibliothèque et de recherche du Parlement est membre du British Council Management Centre (Ouganda). Cela lui a permis d'accéder à une vaste gamme de ressources d'information d'actualité à l'intérieur et à l'extérieur du pays. De plus le forum de gestion, un groupe de discussion sous l'égide du British Council, donne aux professionnels l'occasion de partager leur expérience de travail ainsi que le réseau et, ce faisant, de s'enrichir sur le plan professionnel. Le British Council a facilité les démarches du Bibliothécaire du Parlement ougandais en vue de la liaison avec la Chambre des communes.

4.10 Partenariat avec les ambassades et missions étrangères

La bibliothèque a acquis, grâce à ses relations de travail avec le Centre d'information des États-Unis (Ouganda), de nombreux articles de presse d'actualité, en vue de favoriser la bonne gouvernance en Ouganda. Le personnel du Service de bibliothèque et de recherche du Parlement a gratuitement accès, entre autres ressources en ligne offertes par le Centre, à la base de données LexisNexis. En mai 2002, le Bibliothécaire parlementaire a pu, avec l'appui du Département d'État américain, participer au "International Visitor Project" (IVP) qui portait sur la manière dont la recherche en matière de législation et la recherche d'informations sont menées aux États-Unis, plus précisément à Washington D.C., en Louisiane, au Wisconsin, en Californie et en Pennsylvanie.

4.11 Partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur

Le Parlement a besoin d'améliorer ses relations de travail avec les établissements d'enseignement supérieur (universités, etc.) en vue de développer les partenariats dans les domaines de la recherche, de la consultation, de la sensibilisation, du renforcement des capacités, etc. Cela permettrait de combler les lacunes en matière de compétences, de connaissances, d'expertise (réservoirs de cerveaux), de logistique et de partage de l'information tout en permettant de réduire au minimum toute duplication indésirable des ressources. La Bibliothèque parlementaire de l'Ouganda s'est jointe au consortium des librairies universitaires et peut donc accéder à des ressources en ligne en bénéficiant de taux réduits.

4.12 Partenariats avec les Organisations de sociétés civiles (OSC)

Grâce à leur bonne compréhension des groupes et communautés et à des subventions substantielles, les OSC mènent de nombreuses activités de recherche et génèrent beaucoup d'information en rapport avec le mandat du Parlement. Ces organisations servent d'interface entre les donateurs, les gouvernements et les citoyens afin de promouvoir un développement soutenable. Nouer un partenariat avec les OSC mettrait le Service de bibliothèque et de recherche du Parlement dans une position stratégique lui permettant d'aborder les questions d'intérêt qui se posent au niveau de la population.

4.13 Collaboration interne

Le Service de bibliothèque et de recherche du Parlement fonctionnerait mieux s'il jouissait d'une position stratégique au niveau institutionnel. Il existe un besoin de créer des synergies avec, entre autres services parlementaires, le secrétariat des comités, le service du budget et les spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC). La lutte interne entre les différents rôles du personnel

nuit à l'application des meilleures pratiques possibles. La collaboration avec les services du gouvernement améliore le partage d'information.

5.0 Conclusion

Nous sommes en pleine ère de l'information. Pour le Service de bibliothèque et de recherche du Parlement, avoir recours aux possibilités naissantes des TIC n'est pas une question de choix, c'est une nécessité car elles sont le visa indispensable pour entrer dans le 21^e siècle. Les partenariats qui assurent la survie de tels services ont cependant besoin, pour être efficaces, de personnel et de gestionnaires dotés de solides compétences sur le plan des relations interpersonnelles, de compétences en planification et gestion de projets, de qualités de gestion/leadership, de compétences en marketing, en lobbying et en négociation et de la capacité d'effectuer le suivi des plans d'action, pour ne nommer que celles-là. Le personnel devrait adopter une approche de travail en équipe; créer un milieu où règnent la confiance et le respect mutuels; communiquer efficacement; rechercher les défis et tirer parti des nouvelles possibilités. Les pratiques exemplaires découlent d'une main-d'œuvre engagée travaillant dans un milieu propice, enrichi par les parties intéressées.

Références :

African Regional Action Plan on the Knowledge Economy: A Framework for Action. Commission Économique pour l'Afrique. 2005

Coleman, Stephen, Taylor John et Donk Wim van de (éds). Parliament in the age of the Internet. Oxford University Press 1999.

Centre parlementaire/ACDI. Building Information and Research Capacity in Emerging Legislatures: A parliamentary reference guide.

A Guide to the Services of the House of Commons Library

Compte rendu - 66e Conseil et conférence générale de la FIAB/IFLA, Jérusalem, Israël, 13-18 août 2000

<http://www.uneca.org/disd/library/AVLIN/about.htm>

<http://www.sla.org/content/SLA/professional/meaning/comp2003.cfm>

Communication présentée par Innocent Rugambwa, directeur du Service de bibliothèque et de recherche, Parlement de l'Ouganda, au congrès de l'IFLA à Durban (19-23 août 2007)